

PROCESSUS D'AFFECTATION 2025-2026

DATE	DESCRIPTION	CLAUSES
1 ^{er} avril 2025 avant 9h00	DATE LIMITE pour faire une demande de retraite progressive, de congé sans traitement à temps plein ou de congé mi-temps / mi-traitement, lesquelles ne peuvent être annulées ou prendre fin sans l'accord du Centre de services scolaire (CSS).	5-21.05 E.N. 5-15.02 5-15.07
24 avril 2025	DATE LIMITE pour le CSS afin d'établir les besoins d'effectifs enseignant(e)s à temps plein par champ pour les secteurs des jeunes et des adultes en considérant les retraites, les démissions ainsi que ceux ayant obtenu pour toute l'année scolaire suivante un congé à temps plein qui ne peut être annulé ou prendre fin sans l'accord du CSS.	5-3.14 5-3.16 D) E.N.
12 mai 2025	DATE LIMITE pour le CSS afin de faire parvenir un avis d'intention, par courrier recommandé , aux enseignant(e)s susceptibles d'être non rengagé(e)s.	5-8.03
Avant le 12 mai 2025	Affichage par le CSS, dans les écoles et dans les centres, de la liste des champs et des spécialités où il y a des surplus.	5-15.03
15 mai 2025	DATE LIMITE pour demander une reconnaissance de discipline au champ 1 (adaptation scolaire).	--
	Décision de la Direction générale du CSSPI concernant les mises en disponibilité et les non-rengagements.	5-8.06
	DATE LIMITE pour soumettre les documents démontrant l'atteinte des critères d'accès aux listes de priorité pour les enseignant(e)s du secteur des jeunes .	5-1.14.1
Avant le 20 mai 2025	Secteur des jeunes : Répartition des fonctions et responsabilités entre les enseignant(e)s d'une école.	5-3.21 B)
20 mai 2025 avant 16h00	DATE LIMITE pour l'enseignant(e) d'école primaire ou secondaire pour demander un désistement, une mutation libre ou un changement de champ. La demande devra être envoyée aux SRH, par courriel au : rh-enseignant@csspi.gouv.qc.ca .	5-3.17.02 A) 5-3.17.03 B)
26 au 29 mai 2025	ÉCOLES À VOCATION PARTICULIÈRE Rencontres d'information conditionnelles à l'obtention d'un poste ou d'un contrat : - Le 26 mai 2025, à 16h30, à l'école secondaire Irma-Levasseur (volet alternatif); - Le 27 mai 2025, à 16h30, à l'école Pierre-de-Coubertin (pour les écoles Wilfrid-Pelletier et Pierre-de-Coubertin); - Le 28 mai 2025, à 16h30, à l'école Albatros. <i>Les inscriptions se font sur place lors de la rencontre.</i>	--

DATE	DESCRIPTION	CLAUSES
30 mai 2025 avant 16h00	DATE LIMITE pour l'enseignant(e) susceptible d'être inscrit(e) à la liste de priorité du champ 1 (adaptation scolaire) qui désire choisir un contrat à temps partiel dans une autre discipline que celle dans laquelle elle ou il serait inscrit(e). L'enseignant(e) devra aviser les SRH par courriel au : rh-enseignant@csspi.gouv.qc.ca.	5-1.14.2 C)
	DATE LIMITE pour l'enseignant(e) susceptible d'être inscrit(e) à la liste de priorité du champ 2 (préscolaire) ou 3 (primaire) qui désire choisir un contrat à temps partiel dans l'autre champ que celui dans lequel elle ou il serait inscrit(e). L'enseignant(e) devra aviser les SRH par courriel au : rh-enseignant@csspi.gouv.qc.ca.	
28 mai 2025	Affichage par le CSS des enseignant(e)s convoqué(e)s à la séance d'affectation virtuelle du 2 juin 2025 et de la liste des postes disponibles (<i>Rhe_liste 04b et Rhe_liste 12</i>) dans chaque école primaire et secondaire. Il s'agit de la séance d'affectation pour les enseignantes et enseignants en surplus-école ou qui ont soumis une demande de désistement.	5-3.17.02
29 mai 2025	Convocation, par <i>Campaign monitor</i> , des enseignant(e)s concerné(e)s pour la séance d'affectation virtuelle du 2 juin 2025.	5-3.17.03 A)
31 mai 2025	DATE LIMITE pour le CSS afin d'envoyer les avis de mise en disponibilité ou de non-renouvellement, pour surplus, par courrier recommandé .	5-3.18 C) 5-8.06
31 mai 2025 avant 16h00	DATE LIMITE pour demander un congé sans traitement à temps partiel ou un congé à traitement différé. La demande devra être envoyée aux SRH, par courriel au : rh-enseignant@csspi.gouv.qc.ca.	5-15.18 E.N. 5-17.00 E.N. Annexe XIII E.N.
	DATE LIMITE pour l'enseignant(e) d'un champ ou d'une spécialité où il y a excédent, pour demander un congé sans traitement pour l'année entière. La demande devra être envoyée aux SRH, par courriel au : rh-enseignant@csspi.gouv.qc.ca.	
2 juin 2025 à 16h30	Séance d'affectation virtuelle des enseignant(e)s réguliers (E1) des champs 3101 à 3120, 3122 et 3132 du secteur des jeunes qui ont été versé(e)s dans le bassin d'affectation (surplus-école) ou qui ont soumis une demande de désistement.	5-3.17.03 A)
3 juin 2025	Affichage par le CSS des postes disponibles pour la séance des mutations libres dans chaque école primaire et secondaire. Les SRH placeront une copie de cette liste sur le portail employé.	5-3.17.03 B) 1)
5 juin 2025 à 16h30	Séance d'affectation virtuelle des enseignant(e)s réguliers (E1) des champs 3101 à 3120, 3122 et 3132 du secteur des jeunes qui ont soumis une demande de mutation libre. Les postes offerts sont ceux laissés vacants à la suite de la séance du 2 juin 2025. Les postes libérés lors de cette séance du 5 juin 2025 seront offerts à la séance du 17 juin 2025 qui s'adresse aux enseignant(e)s réguliers à statut particulier (E2) et aux candidat(e)s des listes rose et verte.	5-3.17.03 B) 1)
6 juin 2025	Le CSS communique avec les enseignant(e)s dont la demande de changement de champ a été acceptée afin de leur offrir un poste parmi les postes restants à la suite de la séance des mutations libres.	5-3.17.03 B) 2)

DATE	DESCRIPTION	CLAUSES
9 juin 2025	Affichage par le CSS des listes de priorité du secteur des jeunes dans chaque école primaire et secondaire (liste rose et liste verte). Les SRH placeront une copie de ces listes sur le portail employé.	5-1.14.1
Au plus tard le 15 juin 2025	Secteur de la formation professionnelle (FP) : Répartition des fonctions et responsabilités entre les enseignant(e)s d'un centre.	13-7.25 B)
16 juin 2025	Affichage par le CSS dans les établissements de la liste des postes, des contrats réguliers à statut particulier et des contrats à temps partiel disponibles à la séance d'affectation virtuelle du 17 juin 2025. Les SRH placeront une copie de ces listes sur le portail employé.	5-1.14.2
17 juin 2025 à 14h00	Séance d'affectation virtuelle pour les enseignant(e)s réguliers à statut particulier (E2) et les candidat(e)s des listes verte et rose (convocation par champ).	5-3.17.03 B) 2) 5-3.20 E.N. 5-1.14.2 A)
30 juin 2025 avant 16h00	DATE LIMITE pour l'enseignant(e) concerné(e), pour demander un droit de retour, s'il y a une ouverture de classe après les séances d'affectation.	5-3.17.07
13 août 2025	Convocation, par <i>Campaign monitor</i> , des enseignant(e)s du secteur de l'éducation des adultes (EDA) , sur la liste prioritaire.	11-2.05.5 A)
20 août 2025 à 10h00	Séance d'affectation virtuelle des enseignant(e)s du secteur de l'éducation des adultes (EDA) .	11-2.05.5 B)
Au plus tard lors des premières journées pédagogiques	Secteur de l'éducation des adultes (EDA) : Répartition des fonctions et responsabilités entre les enseignant(e)s d'un centre.	11-7.14 D)
2 décembre 2025 à 16h30	Mini-séance d'affectation virtuelle pour l'attribution des nouveaux postes réguliers disponibles <u>depuis</u> la séance d'affectation des enseignant(e)s des listes de priorité du 17 juin 2025. À confirmer, sous réserve du nombre de postes à offrir.	5-3.17.03 A)

Source : Communiqué du CSSPI paru le 20 mars 2025.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions. En cas de besoin, une formation à ce sujet peut vous être offerte sur demande.

Pour les modèles de lettres ou toute autre information, consultez notre site Web au www.sepi.qc.ca, à la section *Dossiers / Affectations*.